

- 7 AVR. 2014

PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION
Bureau des Associations et des Élections
1, esplanade Jean Moulin
93007 Bobigny cedex
Tél : 0141605572
E-mail : pref-associations@seine-saint-denis.gouv.fr

Le numéro W931004562
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W931004562

Ancienne référence
de l'association :
1987-05353

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le préfet de la Seine-Saint-Denis

donne récépissé à **Madame la Présidente**
d'une déclaration en date du : **26 décembre 2013**
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

DIRIGEANTS

dans l'association dont le titre est :


**"TRISOMIE 21 SEINE SAINT DENIS" GROUPE D'ETUDE POUR L'INSERTION SOCIALE DES PERSONNES
PORTEUSES D'UNE TRISOMIE 21**

dont le siège social est situé : 6 place Berthie Albrecht
93100 Montreuil

Décision(s) prise(s) le(s) : **03 octobre 2013**

Pièces fournies : liste des dirigeants
Procès-verbal

Pour le Préfet et par délégation,
Le chef de la section Associations


Marie-Christine BARATTE

Bobigny, le 01 avril 2014

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5, 6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés. Les modifications et changements seront, en outre, enregistrés sur un registre spécial qui devra être présenté aux autorités administratives ou judiciaires chaque fois qu'elles en feront la demande.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.

NOTA :

L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers car le récépissé délivré par les services préfectoraux fait foi dans tous les cas.

La loi 28-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'aménagement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

BUREAU élu par les membres du Conseil d'administration
Trisomie 21 Seine-Saint-Denis

Jeu'di 3 octobre 2013

NOM	Prénom	Adresse	CP	VILLE	Nationalité	Profession
DOUVILLE	Sylvie	21 rue de la Terrasse	93 160	NOISY-LE-GRAND	Française	Retraîtée
GAYMARD	Sylvia	30 rue Rochebrune	93 100	MONTREUIL	Française	Infirmière
MAJO	Marie	5 rue de la Poix Verte / Appart n°51	93 230	ROMAINVILLE	Française	Assistante commerciale
REISSER	Sandrine	88 bis rue Molière	93 100	MONTREUIL	Française	Directrice office de tourisme
ROY	Jean-Robert	34 avenue de la Résistance	93 100	MONTREUIL	Française	Technicien cartographe
ROZE	Capucine	30 rue de la Haute Futaie	93 370	MONTFERMEIL	Française	Auxiliaire de vie scolaire


le 12. oct 2013
Sylvie Douville
Présidente de Trisomie 21

SEINE-SAINT-DENIS
8 place Bertie Albrecht 93100 Montreuil
Tel: 01 48 57 66 95 www.trisomie21-93.org

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013

NOM Prénom	ADRESSE	PROFESSION	Nationalité
BIRON Catherine	45 avenue Ernest Renan 93100 Montreuil	Secrétaire médicale	Française
CHAMPEIX Marie-Claude	23 rue du Cap 94000 CRETEIL	Retraitée	Française
COUSIN Benoit	3 Allée Sébastopol, Fort de Rosny, 93100 Rosny-Sous-Bois	Gendarme	Française
CREACHCADEC Danièle	2 rue de Vitrey 93100 MONTREUIL	Directrice d'école	Française
DIONNET Françoise	11 rue de la Briquetterie 93600 Aulnay sous Bois	Technicienne Laboratoire	Française
DOUVILLE Sylvie	21 rue de la Terrasse, 93160 Noisy-Le-Grand	Retraitée	Française
GAYMARD Sylvia	30 rue Rochebrune 93100 Montreuil	Infirmière	Française
MAJO Marie	5 rue de la Polx Verte, Apt°51, 93230 Romainville	Assistante Commerciale	Française
REISSER Sandrine	88 bis Rue Molière, 93100 Montreuil	Directrice Off. de Tourisme	Française
ROUABHI Fatma	7 rue Sesto Fiorentino 93170 Bagnolet apt 194	Biologiste	Algérienne
ROY Jean Robert	34 Ave de la Résistance 93100 Montreuil	Technicien cartographe	Française
ROZE Capucine	30 rue de la Haute Futaie, 93370 Montfermeil	Auxiliaire de Vie Sociale	Française
SUMERTAS Ruklye	2 rue Yves Farge, 93100 MONTREUIL	Confection	Française


Marie Douille
Présidente

Le 18 Oct 2013

 SEINE-SAINT-DENIS
 6 place Bertie Albrecht 93100 Montreuil
 Tel. 01 48 57 66 86 www.trisomie21-93.org

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 3 octobre 2013

Présents

Catherine BIRON
Marie-Claude CHAMPSEIX
Benoît COUSIN
Sylvia GAYMARD
Sylvie DOUVILLE
Patricia DURE
Sandrine REISSER
Jean-Robert ROY

Pouvoirs

Françoise DIONNET à Jean-Robert ROY
Marie MAJO à Sylvie DOUVILLE
Capucine ROZE à Benoît COUSIN

Ordre du jour

- ✓ Election d'un nouveau bureau par les membres du Conseil d'Administration
- ✓ Approbation de certains documents :
 - Budget prévisionnel 2014 des SESSAD
 - Documents publiés par le SESSAD Enfants (nouvelle brochure, nouveau Règlement Intérieur ...)
 - Documents préparés pour le SIA (Siège Inter Associatif) : rédaction des "Fiches de poste"
- ✓ Point sur les prochaines actions :
 - Samedi 5 octobre à Montreuil "Tous pas pareils, Tous égaux"
 - La prochaine **Journée Nationale** Trisomie 21 prévue le dimanche 17 novembre
- ✓ Les actions toujours en cours : rédaction de la nouvelle brochure, etc...
- ✓ Questions diverses

En préambule de la réunion, Sylvia GAYMARD précise que la MDPH Seine-Saint-Denis a un nouveau directeur : M. Philippe SACERDOTTI. Il serait peut-être intéressant de demander à le rencontrer.

Suite à la demande de Patricia DURE de rappeler une maman dont l'enfant âgé de 17 ans est sans solution, S. GAYMARD informe que le nombre d'enfants handicapés sans solution ou enfants pas « à leur place » est malheureusement important.

P. Duré rappelle que la liste d'attente pour le SESSAD 0-12 ans est de 2 ans.

Au terme d'une discussion, il est décidé de relancer le projet d'extension. L'aval du CROSM date de 2010. P. Duré demandera un rendez-vous auprès de Madame MENARD, élue en charge du handicap à la ville d'Aulnay-sous-Bois. P. DURE demandera à M. Revel de retravailler le projet. Jean-Robert ROY contactera l'architecte du SESSAD 0-12 ans pour étudier un projet d'isolation et d'extension du bâtiment.

Election d'un nouveau bureau par les membres du Conseil d'Administration

Les administrateurs sont appelés à élire un nouveau bureau composé comme suit :

- Un président
- Deux vice-présidents
- Un secrétaire et si nécessaire un ou deux secrétaires adjoints
- Un trésorier et si nécessaire un ou deux trésoriers adjoints

Sont candidats aux postes de :

- Président : Sylvie DOUVILLE
- Vice-présidents : Sylvia GAYMARD et Marie MAJO
- Secrétaire : Sandrine REISSER
- Secrétaire adjointe : Capucine ROZE
- Trésorier : Jean-Robert ROY

Sont élus :

- Présidente : Sylvie DOUVILLE
Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : unanimité
- Vice-présidente : Sylvia GAYMARD
Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : unanimité
- Vice-présidente : Marie MAJO
Contre : 0 / Abstention : 2 / Pour : unanimité
- Secrétaire : Sandrine REISSER
Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : unanimité
- Secrétaire adjointe : Capucine ROZE
Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : unanimité
- Trésorier : Jean-Robert ROY
Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : unanimité

Un des 1ers rendez-vous de la présidente sera avec la banque.

Approbation du budget prévisionnel 2014 des SESSAD

P. DURE présente le budget prévisionnel 2013 du SESSAD 0-12 ans, et le commente.

Le taux d'occupation prévu est de 75 %, soit 4 232 séances.

En groupe I, il est prévu le renouvellement du matériel informatique et l'achat d'une 2^{ème} voiture.

En groupe II, est demandé un poste d'assistance sociale à mi-temps. Les salaires ont été estimés sur une hausse supposée de la valeur du point.

En groupe III, ont été budgétés une place de parking et les coûts relatifs à l'acquisition de la nouvelle voiture, ainsi que les frais de siège.

Concernant le budget prévisionnel du SESSAD 12-20, le taux d'occupation a été prévu à hauteur de 75 %, ce qui représente 2 822 séances.

En groupe I, il est prévu l'achat d'une 2^{ème} voiture avec les frais annexes dont le carburant et la mise en place d'actions nouvelles (équithérapie, séjours, tennis adapté ...).

En groupe II, le poste d'assistante sociale passerait à mi-temps.

Aucune question n'est posée. Il est procédé au vote.

Contre : 0 / Abstention : 0 / Pour : unanimité

Point sur les prochaines actions

La participation à la journée du samedi 5 octobre, à Montreuil, intitulée "Tous pas pareils, Tous égaux" :

L'installation du stand est prévue à 10h30. Une revue des affiches et autres supports d'exposition est faite. Un dessin utilisant dans son titre le mot « anomalie » est discuté pour l'utilisation de ce mot. Une réflexion pourrait être lancée à ce sujet.

La prochaine **Journée Nationale** Trisomie 21 aura lieu le dimanche 17 novembre. Initialement des petit-déjeuners étaient proposées par les personnes porteuses de Trisomie 21. La question de la participation et de sa forme est évoquée. Il est finalement décidé d'interroger le directeur du cinéma de Bagnolet pour savoir si une projection avec éventuellement un débat pouvait être organisée. S. GAYMARD s'en charge.

La séance est levée à 23h, et les points non abordés ajournés au prochain conseil d'administration.

Présidente
Sylvie DOUVILLE



Secrétaire
Sandrine REISSER



Trisomie
SEINE-SAINT-DENIS
6 place Bertie Albrecht 93100 Montreuil
Tel: 01 48 57 66 86 www.trisomie21-93.org